

LA FONCTION PUBLIQUE, TU L'AIMES OU TU LA QUITTES

Notre administration est de plus en plus proche du secteur privé, puisqu'elle lui emprunte même ses procédés de licenciement. D'après l'annonce du premier ministre, un plan de départs volontaires est à prévoir. Selon Darmanin, il s'agit d'un plan « pour ceux qui souhaitent partir du fait de la réforme de l'Etat ». Si vous n'êtes pas content de ce que devient l'État (abandon de missions, réduction d'effectifs, dégradation du service public...) vous n'avez qu'à le quitter.

Ce plan n'est pas une nouveauté, puisque la possibilité existe depuis 2009 sous l'ère Sarkozy, qui lui n'est pas « ni de droite ni de gauche » mais ouvertement de droite. En 2009, cette option n'avait intéressé que 6 personnes sur toute la France. En effet, le plan est peu ragoutant car il est impossible pour un fonctionnaire de percevoir l'allocation chômage et que le départ volontaire est suivi d'une interdiction de réintégrer la fonction publique pendant 5 ans sous peine de devoir rembourser l'indemnité perçue. L'option n'est pas accessible aux personnes qui sont à moins de 5 ans de la retraite.

La remise en scène d'un tel projet signifie une chose claire : le gouvernement cherche à faire peser l'avenir de la fonction publique sur la décision d'une seule génération de « volontaires ». En effet, une fois ces volontaires partis, l'État aura tout loisir de supprimer les postes qu'ils occupaient.

L'objectif des 120 000 suppressions d'emplois est toujours en vue et démontre que le gouvernement sacrifie le service public sur l'autel de l'obsession budgétaire.

FONCTION PUBLIQUE :
DÉPARTS VOLONTAIRES



Derniers de Cordée

Notre président a utilisé en octobre dernier l'expression « premiers de cordée » pour justifier le énième cadeau fiscal qu'il a fait aux grandes fortunes avec la suppression de la partie ISF sur les valeurs mobilières, alors que d'innombrables dispositifs légaux permettent déjà aux plus riches d'esquiver leurs obligations de participer au financement de la société. Sans compter la fraude fiscale évaluée à plus de 80 milliards d'euros par an dont les « Paradise Papers » ne sont que le dernier rebondissement connu.

Cependant, comme le décrit un article récent sur la notion montagnarde de « premiers de cordée » rendue célèbre par l'auteur Roger Frison-Roche, les expéditions menées en vue des premières ascensions des sommets majeurs furent dans les faits des œuvres collectives (1).

Le sens de la cordée est de relier les hommes entre eux, de sécuriser les uns et les autres et non pas de les opposer ou de mettre en avant le courage et la force du premier de cordée. Car qui connaît un peu l'alpinisme sait que les montagnards encordés se relaient entre eux pour ouvrir la voie à toute la cordée. Mais avant tout, il ne faut pas oublier que le succès de ces ascensions de sommets de montagne, le succès de ces « premiers de cordée », repose largement sur tous les hommes et femmes qui dans les différentes parties du globe font office de porteurs, de guides ou de cuisiniers pour ses expéditions. Ces oubliés qui ont largement contribué à rendre possible ce qui semblait impossible, ce sont les

« derniers de cordée » qui n'ont pas eu droit aux honneurs.

Monsieur Macron a donc oublié tous ces « derniers de cordée » dans sa métaphore sociétale qui tentait de justifier un énième cadeau fiscal fait par son gouvernement aux nantis. Ces « derniers de cordée » omis, ce sont les salariés mais aussi les privés d'emplois, les retraités, etc, tous ceux qui produisent la réelle richesse du pays.

Alors, sur quel chemin notre société devrait-elle progresser ?

Sur le sentier étroit des « premiers de cordée » et des nantis « en marche » vers les plus hauts sommets qui essaient de faire oublier l'inégalité



grandissante dans notre société en opposant les salariés aux chômeurs et aux pauvres ?

Ou sur la voie plus large des porteurs d'un projet commun de société dont l'objectif ne leur fera pas oublier les « derniers de cordée » sur le bord du chemin ?

La CGT milite pour cette seconde voie : pour une redistribution des richesses et du travail qui bénéficie à l'ensemble des membres de notre société et non pas à une caste de nantis.

C'est pourquoi la CGT revendique des services

de Finances Publiques dignes de ce nom, des services et des agents ayant les moyens de remplir leurs missions de service public et de lutter contre la fraude fiscale. Cette lutte que nous mènerons ensemble.

(1) article paru dans Le Monde Diplomatique de janvier 2018

Macron-économie

Parlons peu, parlons économie. Ces derniers temps, on a beaucoup entendu parler de compétitivité des entreprises avec des salariés qui "coûtent trop cher", d'ouverture le dimanche pour favoriser le commerce, de fonctionnaires trop coûteux, et ainsi de suite. Ces demandes sont largement suivies par le gouvernement actuel, qui omet cependant allègrement un fondement de l'économie : la distinction entre micro-économie et macro-économie.

La micro-économie, c'est ce qu'il se passe au niveau d'une seule entreprise ou d'une seule administration. Dans l'exemple d'un commerce, le raisonnement suivant est appliqué : mon bénéfice est égal à mon chiffre d'affaires moins mes dépenses. Donc pour faire plus de bénéfice, il me faut moins de dépenses ou une augmentation du chiffre d'affaires. Donc pour faire moins de dépenses, je pourrai, au hasard... moins payer mes salariés. Ou alors, pour piquer de la clientèle à mes concurrents, je pourrai ouvrir le dimanche. Ces deux raisonnements se tiennent et ce sont sur ces arguments que se base le gouvernement pour enchaîner les réformes au détriment des droits des travailleurs, du public comme du privé, et de leur qualité de vie.

Lorsqu'on commence à examiner la chose en macro-économie, les constats sont différents. Si toutes les entreprises ouvrent le dimanche, elles n'ont plus aucun avantage concurrentiel à le faire. Les clients ne vont pas avoir plus d'argent à dépenser parce que les commerces sont ouverts sept jours sur sept : ils le dépenseront juste sur plus de jours. Pas d'augmentation de chiffre, donc, mais une augmentation des charges : une ouverture un jour de plus, ça coûte cher.

Et c'est exactement la même chose pour les salaires : si on paye tous les salariés de moins en moins, ils auront moins d'argent à dépenser. Donc les commerces feront, en moyenne, moins de chiffre d'affaires.

Appliquer les raisonnements de micro-économie en macro-économie, c'est détruire l'économie, même pour les classes supérieures qui souvent sortent indemnes des crises car plus on comprimera les dépenses, moins les recettes et donc les bénéfices seront importants. Alors quel est l'intérêt ?

Appliquer un dogme jusqu'au bout, bien sûr.

Notation : ce qui change en 2018...

L'époque des entretiens d'évaluation est de retour, et toujours entourée des mêmes bla, bla, bla. Les différences avec ce qui pré-existait ne sautent pas franchement aux yeux, si ce n'est qu'une des résultantes de PPCR rend maintenant la cadence d'avancement constante.

Plus de Valorisation/Réduction/Majoration, simplement le profil synoptique (connaissances professionnelles, implication professionnelle, sens du service public et compétences personnelles), l'appréciation littérale et une nouveauté sur la capacité à assumer des responsabilités dans le grade supérieur, que vous soyez ou non postulant à une quelconque liste d'aptitude.

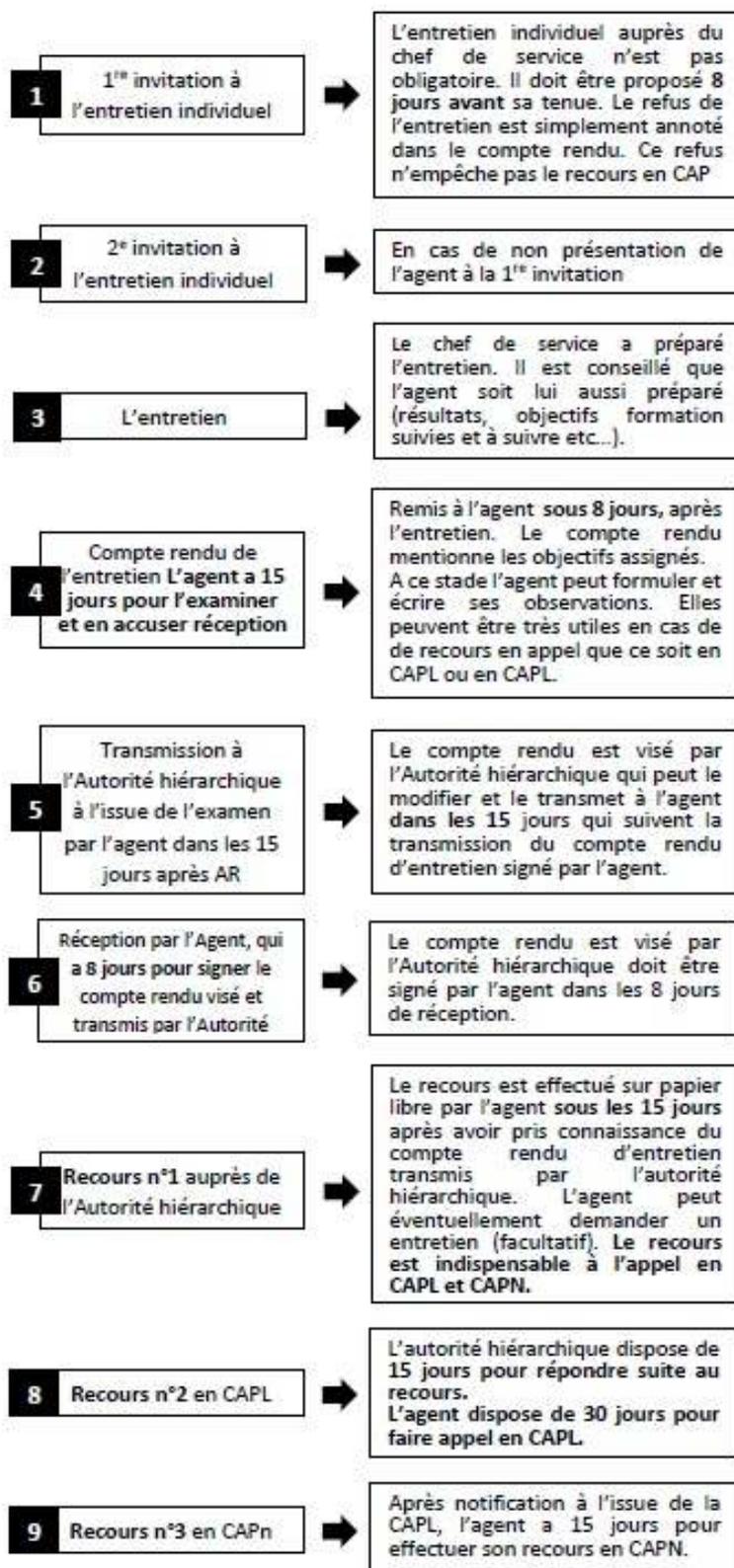
Alors la question reste posée : **Boycott ou pas boycott ?** La Cigogne laisse à chacun l'appréciation d'une telle démarche mais rappelle cependant il n'y a aucune obligation à participer à l'entretien d'évaluation. Votre absence ne peut vous être reprochée, aucune pression ne doit être exercée pour y participer et cette démarche ne vous prive pas de faire valoir la procédure de recours hiérarchique.

Quelques conseils :

La date de la convocation doit être proposée, par votre chef de service, par écrit (courriel généralement) au moins 8 jours avant l'entretien. Vous serez évalués sur votre temps de présence administratif. Aucune référence à des périodes d'absences liées à la maladie, au temps partiel ou à une activité syndicale ne doit être portée.

Les entretiens doivent se dérouler entre le 24 janvier et le 2 mars 2018.

Chronologie des différentes étapes et suites de l'entretien professionnel



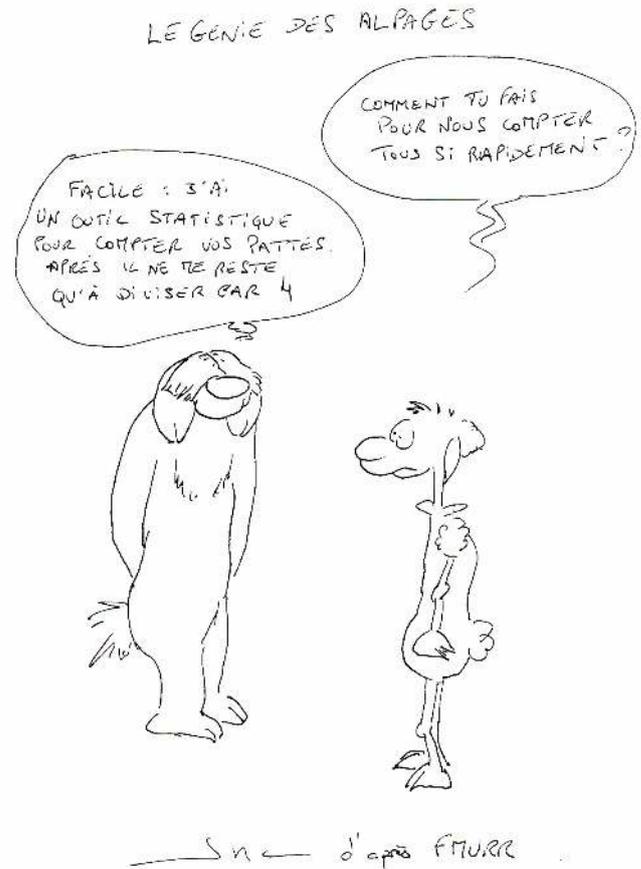
Les génies de l'Alpage n° 67 : la simplification des tâches des SIP passera par ALPAGE

Rappelons que ALPAGE est une application informatique utilisée à des fins statistiques principalement par les brigades de vérifications, les Pôles de Contrôle des Entreprises, les Pôles de Contrôle des Revenus et du Patrimoine. Son objectif est notamment de cibler l'origine du contrôle effectué (par exemple : indication des articles du Code Général des Impôts à l'origine de la rectification, etc ...).

Selon des bruits de couloir, notre Direction locale voudrait étendre l'utilisation de cette application chronophage à l'ensemble des Contrôles sur Pièces effectués par les Services des Impôts des Particuliers du département.

La Cigogne s'interroge sur l'utilité d'une telle généralisation de cette application alors que les agents contactés croulent déjà sous leurs tâches quotidiennes et ne voient pas l'utilité de renseigner Alpage puisque les CSP sont déjà enregistrés dans l'application ILIAD et peuvent donner lieu à des recoupements statistiques.

Et on parle encore de simplifications des tâches dans les services ...



L'égalité professionnelle : une journée pour en parler...

Le 31 janvier, un panel de volontaires sélectionnés par nos services RH locaux a été convié à une journée de réflexion sur l'égalité professionnelle à Nancy. Le matin, les délégations des départements de l'inter-région ont été reçues par M. Touzet, délégué auprès du directeur général pour l'inter-région Est. Le bureau RH-2C était également présent et a rappelé les missions qui lui sont dévolues. Un libre échange a permis d'exposer certaines difficultés basées principalement sur le vécu en service et les différents aléas qui ont pu affecter certain·e·s agent·e·s. L'après-midi a amené les participants à retrouver des personnes d'autres directions du ministère. Un atelier participatif a permis à chacun de s'exprimer sur deux questions centrales ; Comment parvenir ensemble à créer les conditions d'une égalité professionnelle réelle ? et quelles propositions

d'actions concrètes ? . Ainsi, « Articulation entre les temps de travail et temps personnel », « Stéréotypes et préjugés sur la différence », « Mixité dans les métiers » sont autant de sujets qui ont servi de support du FIP lab.

Il y aura 2 réunions de ce type sur le territoire et la synthèse de ces échanges conduira à élaborer le 3ème plan égalité professionnelle femmes-hommes des ministères économiques et financiers.

La Cigogne rappelle à qui voulait obtenir de plus amples informations que des pages du site intranet de la délégation EST contient un article sur le sujet et qu'un onglet dédié y présente toute la documentation sur les plans précédents.

PALAIS DU RAIN

ÉPISODE 11

Le Retour de l'Empereur

Le bâtiment à l'architecture « éléphanterque » (dixit le Kaiser Guillaume 1er) vient d'accueillir ce 18 janvier son digne successeur en la personne de Bernard 1er qui a choisi ce haut lieu symbolique pour sa cérémonie des vœux.

Quoique. En regardant de près les photos publiées sur Ulysse 67, la Cigogne pencherait plus pour une piste de cirque avec son Monsieur Loyal en plein milieu.

Oui, ce grand spécialiste des annonces, qui lorsque l'on se trouve sous chapiteau nous met l'eau à la bouche en présentant les numéros à venir, fait ici davantage dans l'humour maladroit en citant un proverbe chinois tout droit sorti d'un gâteau de la chance : « lorsque le vent du changement souffle fort, certains construisent des abris et d'autres des moulins ».

Maladroit, car les événements récents, tant climatiques que sociaux, donnent plus raison à la catégorie désirant s'abriter qu'à celle voulant surfer sur la vague du changement.

Vague qui profite bien plus au meunier qu'au faucheur de blé.

Proverbe Chinois : " Lorsque le vent du changement souffle fort, certains construisent des abris et d'autres des moulins ".

